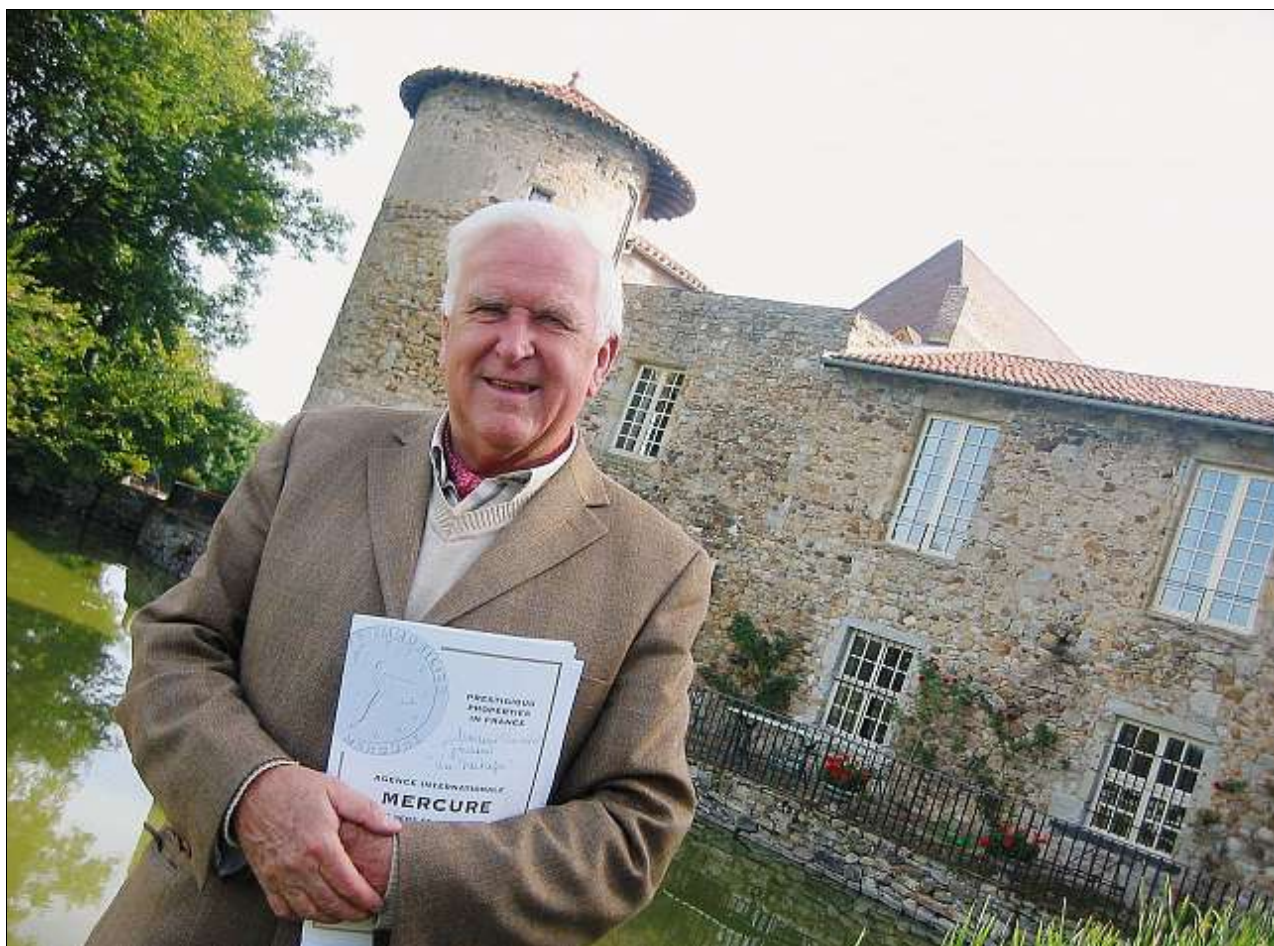


Pierre Chassaigne

Les vieilles pierres, passion d'une vie

Pierre Chassaigne n'aime pas seulement les vieilles pierres, dont il s'est fait une spécialité professionnelle. Il les vit, les respire. Avec une règle, héritée de sa famille : confiance et honnêteté d'abord.

AUTHENTICITÉ



PROPRIÉTÉ. Pierre Chassaigne devant le Cheix, sa propriété puydômoise pour laquelle il nourrit beaucoup de tendresse.

Cédric Gourin
cedric.gourin@centrefrance.com

« **U**n château, ça coûte, il faut le savoir ». Conseil de professionnel. Pierre Chassaigne n'est pas avare en bons mots. Le président fondateur du groupe Mercure (*leader en France sur le marché des belles demeures*) connaît le prix de la passion.

Sa propriété du Cheix, à Neuville, dans le Puy-de-Dôme, il l'a restaurée avec la patience de l'horloger. Des années de labeur

pour faire de ce château médiéval une maison de famille chaleureuse, confortable, où il fait bon vivre. Un havre de paix pour le couple Chassaigne, leurs trois enfants et neuf petits-enfants.

La maison est imposante, mais modeste, façonnée par l'esprit du pays. Celui de la campagne. Accueillante et rude. C'est tout ce qui plaît à son propriétaire. Un bosseur. « Et pas fier ! », comme le disent, avec affection, des habitants de ce coin de la Toscane d'Auvergne, dans les premiers contreforts du Livradois.

Plus que cette terre d'Auvergne qui l'a vu naître et grandir, c'est « la » terre que Pierre Chassaigne chérit. Une vénération que cet homme, expert agricole et foncier depuis 1961, tient de sa famille. Des terriens. Accrochés à une identité. À une manière de vivre, à une raison d'être. En se souciant toujours des autres.

« Nous sommes des amoureux de la pierre et de la terre », avoue-t-il, en associant son épouse, France. Habitée comme lui, dès leur plus tendre enfance, à vivre dans des propriétés rurales. Dans des murs qui respirent bon l'authentique.

« Nous ne sommes pas des châtelains inactifs nous bossons beaucoup, commente Madame Chassaigne. Nous n'en sommes pas arrivés là comme cela... ». « Comme le disait Fernand Raynaud "Heu-

reux" », s'enthousiasme son mari. Cette propriété du Cheix, il devait la vendre. Via le groupe immobilier Mercure qu'il a créé, et qu'il dirige encore entre le Puy-de-Dôme et Toulouse.

« Le coup de foudre a été subtil et il dure toujours, se félicite Pierre Chassaigne, habité par une folle passion. Quand on voit ces vieilles pierres, ces pierres usées, on a le sentiment d'être un maillon... ».

« Nous ne sommes pas des châtelains inactifs »

Issu d'une famille nombreuse (huit enfants), ce fonceur se fonde, chaque jour, dans tous les milieux avec élégance et respect. Sa marque de fabrique.

« Dans nos métiers, il faut savoir se comporter dans un salon comme être capable de sortir le couteau de sa poche pour couper le saucisson avec un paysan », assure Pierre Chassaigne, pétri de valeurs familiales qu'il se remémore chaque instant : « Travail, sérieux, honnêteté, rigueur ». Scellés ensemble, ces quatre mots auront été la boussole de sa vie personnelle et professionnelle. En paix, son père peut être fier.

Infatigable défenseur du beau et de la tradition, cet Auvergnat fier de ses racines n'en a pas fini de promouvoir ces belles demeures rêvées en musées.

En un quart de siècle, il aura vendu ou revendu 3.500 châteaux. Avec un respect profond pour ces vieilles demeures, chargées en histoire et à l'âme intacte. Un petit supplément sans prix. ■

PARCOURS

1938. Naissance à Chamalières (Puy-de-Dôme), dont son arrière-grand-père Antoine Collier fut maire.

1960-1963. Conseiller agricole dans le département de l'Allier.

Depuis 1961. Expert agricole et foncier. Sorti de la promotion à Bourges.

Années 1960-1970. Parcours professionnel dans le privé.

Juillet 1980. Achète la première agence Mercure créée en 1936, à Toulouse, place Wilson. Reprend ses études de droit. Se développe dans le sud-Ouest.

1992. Crée Mercure Auvergne.

2004. Création d'un bureau à Paris.

Aujourd'hui. 12 agences régionales. Plus de 250 millions d'euros de chiffre d'affaires.

CONSEIL

Défiscalisation. Pierre Chassaigne aime à préciser que les Monuments historiques, inscrits ou classés, n'échappent pas au patrimoine imposable, à l'impôt sur la fortune (ISF). Toutefois, certaines charges afférentes à ces bâtiments de grande valeur historique peuvent être, pour tout ou partie, déduites des revenus globaux, selon que les lieux concernés sont ou non ouverts à la visite.